

Appel du SNUDI-FO de Haute Loire en soutien aux mobilisations pour l'annulation des fermetures de classe dans les écoles publiques

Le SNUDI-FO de Haute-Loire se félicite des mobilisations qui ont eu lieu dans les communes du département pour défendre les écoles publiques impactées par une mesure de carte scolaire. Il se félicite également de la mobilisation de 200 personnels de l'Education Nationale, parents d'élève et élus le 5 février devant l'Inspection Académique contre les fermetures de classe. Ce sont bien ces mobilisations qui ont contraint Madame l'Inspectrice d'académie à de premiers reculs. C'est premiers reculs en appellent d'autres.

A l'heure où les mairies, les directrices et directeurs d'école et leurs adjoints sont en première ligne pour la mise en place d'un protocole sanitaire déjà inapplicable, l'Administration en fermant des classes prévoit d'entasser les élèves rendant encore plus difficile les mesures de distanciation sanitaire. L'Inspectrice d'Académie se moque des élus, des personnels, des parents et des élèves. C'est inacceptable.

C'est pourquoi, elle doit prendre bonne note du vote unanime du CTSD et du vote quasiunanime du CDEN contre son projet de carte scolaire.

Elle doit également prendre bonne note de la déclaration de la secrétaire d'état en charge de l'Education Prioritaire qui a indiqué qu'il n'y aurait aucune fermeture de classe dans les communes de moins de 5 000 habitants sans accord du maire.

Pour le SNUDI-FO 43, les mots et les votes ont un sens. Ils doivent être suivis des actes. Si la parole de l'État ne doit pas être dévoyée, alors Madame l'Inspectrice d'Académie doit annuler toutes les fermetures de classes annoncées.

Le SNUDI-FO 43 a pris connaissance de la volonté des personnels, des parents d'élève et des élus dont les écoles sont impactées par les mesures de carte scolaire de poursuivre la mobilisation. Le SNUDI-FO 43 les soutient et appelle à un nouveau rassemblement pour l'annulation de toutes les fermetures de classe :

Mercredi 3 Mars à 10h Au Puy en Velay Devant l'Inspection Académique

Le Puy, le 24 février 2021